

Marseille, les ordures ou comment s'en débarrasser



Poubelles dans une rue du centre-ville de Marseille. La ville fait actuellement face à une invasion de rats. Gérard Julien/AFP

— Près de deux ans après l'arrêt du « fini-parti », la deuxième ville de France ne parvient toujours pas à régler la question de la propreté de ses rues.

Marseille

De notre correspondante régionale

Des cartons humides, des sacs-poubelles, des vêtements, des pe-lures d'oranges et un grille-pain noirci amputé de son fil gisent à même le sol. À côté de deux bennes qui débordent, le tas d'ordures situé à l'angle des rues d'Aubagne et Rodolphe-Pollak, dans le quartier de Noailles (1^{er} arrondissement), ne désemplit pas, à l'image de bien d'autres. Papiers gras, cannettes et autres épiluchures continuent de coloniser rues et trottoirs, notamment du centre, tristes symboles d'une ville qui n'arrive pas à se débarrasser de sa saleté chronique. La population est décidée à ne plus supporter la situation sans rien faire. D'autant que

la ville fait face à une invasion de rats qui profitent de l'incurie ambiante. Sur Facebook, des collectifs d'habitants postent ainsi leurs « balades urbaines » au milieu des immondices. Les vidéos sont édi-fiantes.

Pourtant, à l'automne 2014, un contrat local de Propreté (CLP) avait été lancé à grand renfort de communication. Piloté par Guy

Teissier, alors président LR de la communauté urbaine de Marseille, ce plan devait mettre un terme au système de « fini-parti » qui régissait la collecte des ordures ménagères. Pour mémoire, celui-ci permettait à certains agents de faire leur tournée en courant pour partir plus vite, « en 3 h 30, parfois seulement 2 h 30, mais payées 7 heures », rappelle Monique Cor-

repères

Cinq ans de mesures

En février 2012, missionnés par le président de la communauté urbaine de Marseille

d'alors, Eugène Caselli (PS), quatre élus marseillais – deux socialistes, Sylvie Andrieux et Patrick Mennucci, et deux UMP, Martine Vassal et Yves Moraine, – rendent un rapport qui préconise, entre autres, la fin du « fini-parti » et la lutte contre

l'absentéisme des personnels.

En juillet 2014, Guy Teissier (LR), nouveau président de la collectivité, dévoile son « plan local de propreté » qui impose, sur le papier, 7 h 30 de travail par jour aux agents.

Le 1^{er} janvier 2016, la métropole Aix-Marseille-Provence est créée. Elle décide de déléguer la propreté et le nettoyage aux « conseils de territoire », les anciennes communautés de communes ou d'agglomération préexistantes.

dier, actuelle vice-présidente de la métropole Aix-Marseille déléguée aux déchets au sein du conseil de territoire marseillais et adjointe au maire de Marseille Jean-Claude Gaudin (LR). « *Les conteneurs n'étaient pas remis à leurs places, les poubelles pas forcément vidées correctement, les déchets tombés au sol pas ramassés* », énumère celle qui fut l'une des chevilles ouvrières des négociations.

Le contrat local de propreté devait mettre fin à ces dérives en obligeant les éboueurs à réaliser un deuxième passage si besoin. Guy Teissier aurait aussi souhaité qu'il impose aux agents des tournées plus longues, aux horaires d'arrivée et de fin précis, mais la mesure n'a pas été acceptée. Un des négociateurs l'avoue : « *Nous avons subi des pressions pour lâcher du lest.* »

Pointé du doigt, le puissant syndicat Force ouvrière. Qui se défend. « *En deux ans, il y a eu des progrès dans les collectes*, assure Patrice Ayache, secrétaire général adjoint FO-territoriaux. *Ils sont dus à une nouvelle organisation du travail et un meilleur investissement des personnels dans le travail.* »

Mais pour Pierre Godard, ancien éboueur lui-même et militant SDU-FSU 13, auteur d'un livre sur la question (1), « *au fond, rien n'a changé. Les deuxièmes tournées sont faites à toute berzingue ! Le fini-parti a reculé d'une heure. Et comme il n'y a aucun réel contrôle, on doit en être à 5 heures de travail par nuit en moyenne.* »

Le contrat local de propreté devait mettre fin à ces dérives en obligeant les éboueurs à réaliser un deuxième passage si besoin.

Dans son bureau à la mairie, Monique Cordier s'agace de la critique. « *Le ramassage s'est quand même amélioré.* » Avec cette précision : « *Jusqu'en décembre 2015.* » Que s'est-il passé depuis ? Selon l'élue, le problème est dû « *au passage à la métropole en janvier 2016. Pendant trois à quatre mois, elle n'a pas existé officiellement. Impossible de recruter. Il manque 38 agents au cantonnement. Et quand le travail n'est pas régulier, le Marseillais incivique reprend le dessus.* »

Les services « propreté et collecte » du conseil de territoire de Marseille comptent 2452 agents, dont 1800 publics (soit 73 %) et 652 privés (27 %). L'élue veut croire qu'un recours accru au privé dans l'hyper-centre permettra de réinjecter des effectifs publics dans les autres secteurs de la ville. Mais pour l'heure, rien n'est réglé. « *La question est surtout : qui travaille ?* », pointe un fin connaisseur du dossier. *Longtemps, on a embauché n'importe qui pour faire n'importe quoi. Aujourd'hui, on traîne ce boulet en héritage.* » Comme beaucoup, il espère que la métropole permettra de « *tourner la page du clientélisme* » et d'édicter des règles saines.

Coralie Bonnefoy

(1) Éboueurs à Marseille, avec le sociologue André Donzel, Éditions Syllepse.